



Miramont d'Astarac, le 5 février 2025

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

### **Carrefour des Trouettes : le Département du Gers annonce des aménagements de sécurité**

Le carrefour entre la N21 et la D2, communément appelé « carrefour des trouettes », constitue un enjeu majeur de sécurité routière dans la partie sud du Gers.

Réunis à Miramont d'Astarac ce mercredi 5 février à l'invitation du Président du Département, le maire de la commune, les conseillers départementaux du canton, Céline Salles et Francis Dupouey, le Vice-Président du Département en charge des routes, Jean-Pierre Cot, et les représentants de la Gendarmerie et du SDIS 32, ont échangé sur les enjeux de sécurité de ce point d'intersection.

La forte accidentologie de ce secteur s'explique par 2 facteurs : un premier parfaitement identifié, celui du refus de priorité sur la D2 au stop. En cause, une mauvaise visibilité du carrefour et des usagers qui traversent « comme s'il n'y avait pas de carrefour » ; un deuxième, plus complexe, lié à une traversée de la N21 relativement large avec une mauvaise appréhension des vitesses d'approche pour ceux qui s'y insèrent en provenance de la D2.

À noter que la fréquentation est estimée à 6 000 véhicules-jour sur la N21 et 1 100 sur la D2.

Philippe Dupouy, Président du Département, a ainsi annoncé différentes mesures qui seront mises en place prochainement.

D'ici l'été 2025, plusieurs dispositifs de signalisation seront déployés. Cela inclura le doublement des panneaux stop et l'ajout de plots réfléchissants sur les îlots de la D2 ainsi que l'installation d'une signalisation lumineuse en amont du carrefour sur cette même route. Cet aménagement « immédiat » sera accompagné, dans un second temps, de mesures de vitesses, notamment sur l'axe N21. L'ensemble de ces dispositifs représentera un investissement de 10 000€ pour le Département.

Dans une seconde phase, un giratoire sera aménagé à l'intersection de ces deux routes. Le Département a déjà lancé une étude de faisabilité pour ce projet. Son coût, estimé entre 700 000€

et 900 000€, sera intégré aux projets prioritaires du Conseil départemental dès que les conditions budgétaires le permettront.

## **Le Mot du Président**

*« Les accidents à répétition, souvent gravissimes, ont fait de cette intersection un point de vigilance et de priorité particulière pour le Département. En reprenant le réseau routier national, le Conseil départemental s'est engagé à investir sur différents secteurs, souvent oubliés jusqu'ici. L'aménagement prochain de cette intersection et le projet de giratoire à venir, en sont une parfaite illustration. Nous continuerons, avec les moyens qui sont les nôtres, à étudier et lancer de nouvelles opérations d'aménagements de sécurité routière en tout point du territoire. » - Philippe Dupouy, Président du Département du Gers.*

## **Le Mot de l' élu**

*« Je me félicite que ce dossier, que je suis depuis de nombreuses années au Conseil départemental, avance pour la sécurité des usagers qui fréquentent ce carrefour sensible. En prenant la responsabilité des routes nationales, le Département agit au plus près des besoins, nombreux dans le sud du territoire. » - Francis Dupouey, Vice-Président et Conseiller départemental du canton Mirande-Astarac.*